

# ETUDE SUR LA COORDINATION RÉGIONALE DES SERVICES D'APPUI AUX ASSOCIATIONS DU SPORT ET DE L'ANIMATION SUR LA FORMATION ET L'EMPLOI

**Synthèse**

**avec le soutien de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes**

**Juin 2017**

## Objectifs et méthode

- ❑ **Une étude qui a pour objectif d'améliorer « la coordination de l'offre de services de formation et d'emploi proposée aux acteurs du sport et de l'animation sur le territoire de la Grande région Auvergne-Rhône-Alpes » :**
  - Réalisation d'un état des lieux de l'offre existante et appréhender le maillage territoriale.
  - Analyse qualitative et réflexion partagée sur les pistes d'amélioration.
- ❑ **Un état des lieux réalisé de façon concertée (membres du COPIL et DDCS):**
  - Création d'une base de données.
  - Diffusion et analyse d'un questionnaire d'enquête.
- ❑ **Une co-construction des pistes d'amélioration en matière de coordination :**
  - Un groupe de travail (26 participants, impliquant une diversité d'opérateurs) avec deux ateliers (formation et emploi).
  - Une présentation aux membres du COPIL et partage.

## **ETAT DES LIEUX**

**Les opérateurs et les services**

## Les opérateurs

### DE NOMBREUX OPERATEURS... DES RÉSEAUX, LABELLISÉS ET/OU CONVENTIONNÉS

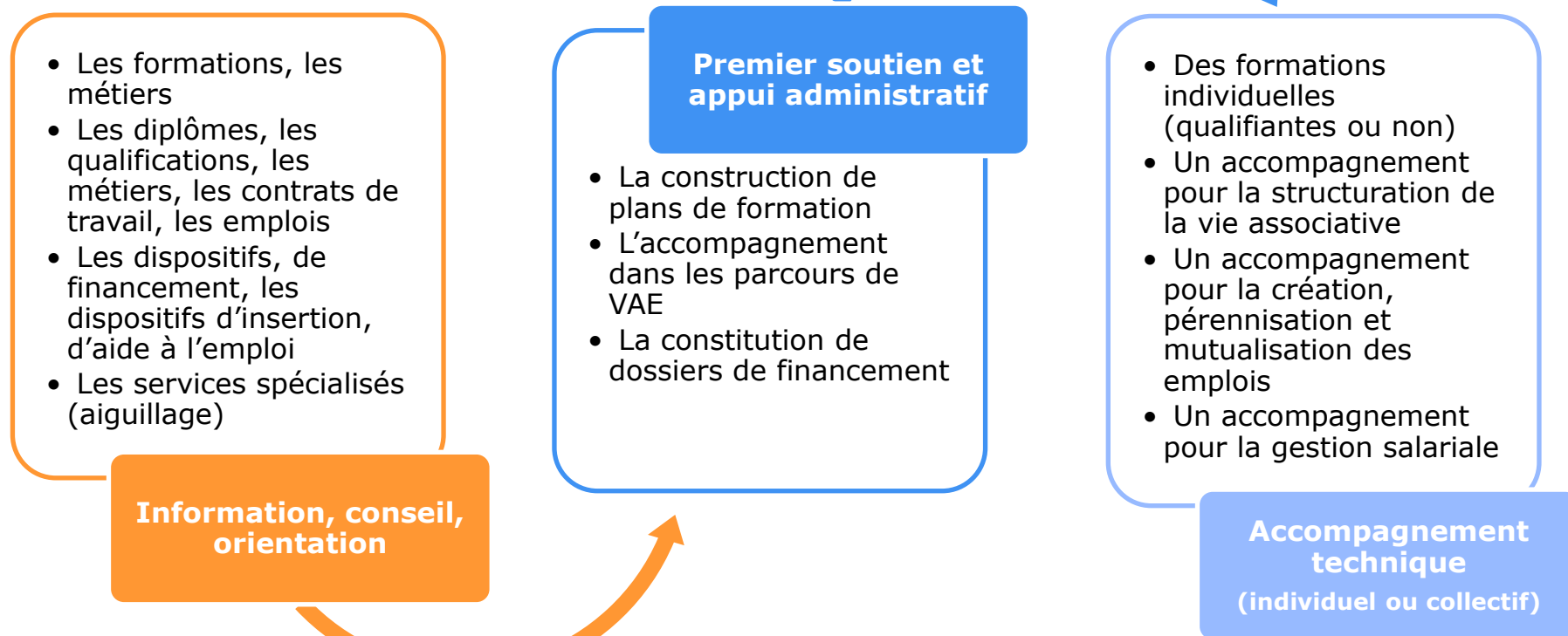
Environ **70 opérateurs** recensés sur l'ensemble de la Grande région.

- ✓ **40 opérateurs spécialisés dans les secteurs du sport et de l'animation :** CROS/CDOS, GUSA, plusieurs Groupements d'Employeurs (GE), Profession Sport, Francas, Ligue d'enseignement, Familles rurales, MJC,...
- ✓ **20 opérateurs en appui des associations (quel que soit le secteur) :** services des directions départementales, de l'état, des espaces associatifs, centres de ressources, Uniformation,...
- ✓ **10 opérateurs spécialisés dans l'accompagnement (quel que soit le secteur) :** services de l'état, CRESS, DLA (12), centres de formation, Missions Locales,...

- ✓ 29 opérateurs conventionnés Tiers de confiance URSSAF pour l'accompagnement à la gestion salariale
- ✓ 14 structures CNOSEF (CROS/CDOS)
- ✓ 9 Professions sport et loisir
- ✓ 12 structures porteuses du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
- ✓ Réseau SAVARA d'appui à la vie associative
- ✓ Mouvement associatif Rhône Alpes avec la mise en place de la démarche des Petites et Moyennes Associations Employeurs qui rassemblent les acteurs de l'accompagnement sur les questions de l'emploi et de la formation des bénévoles
- ✓ « Réseau national des maisons des associations » (RNMA)
- ✓ Réseau « Mission d'Accueil et d'Information pour les Associations » (MAIA)
- ✓ Opérateurs reconnu « Point d'Appui local à la Vie Associative » (PAVA)
- ✓ Réseau des Missions locales : 61 structures
- ✓ Réseau d'appui des « Points d'information Jeunesse » (CRIJ)
- ✓ Structures labellisées Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) par le Ministère jeunesse et sports
- ✓ Structures du réseau France Active

## Les types de services

### 3 GRANDS TYPES DE SERVICES



### **CONSTATS ISSUS DU GROUPE DE TRAVAIL**



- **De nombreux opérateurs qui répondent à des besoins locaux et travaillent en partenariat, mais qui méconnaissent l'organisation générale et le fonctionnement des autres opérateurs qui proposent les mêmes types de services.**
- **Des animations de réseau dont on ne saisit pas forcément l'articulation et la cohérence, et qui peuvent apporter de la confusion dans la compréhension des services.**
- **Un manque d'organisation générale et une multiplicité d'opérateurs et de profils qui rendent l'offre peu lisible (niveau d'expertise) et interrogent sur le contenu et la qualité des services, le rôle d'aiguillage vers les opérateurs spécialisés.**
- **Des opérateurs parfois en situation de fragilité (économique, structuration interne, concurrence, manque de visibilité, besoin de renforcement de certaines compétences,...).**

## ETAT DES LIEUX

Les services de formation

# Etat des lieux

## Focus sur les services en matière de FORMATION

### L'OFFRE DE SERVICES

Les 4 principaux services pour (cf. détail ci-après) :

- ❖ **Connaître ses droits en matière de formation, les critères et modalités de financement, les dispositifs existants.**
- ❖ **Connaître les diplômes et les voies d'accès.**
- ❖ **Connaître et bénéficier de formations initiales et continues.**
- ❖ **Obtenir une aide administrative au montage des dossiers de prise en charge de formation, la construction de plans de formation.**

Les opérateurs :

- ✓ Un nombre important de services/dispositifs/structures présents sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Des services proposés par des collectivités (DRDJSCS, DDCS), CARIF, OPCA, GUSA,... CRIB, soutien à la vie associative,...
- ✓ Une grande diversité d'opérateurs généralistes, mais également spécialisés dans le champ du sport et de l'animation (CDOS, PSL, mouvement sportif, Familles rurales, Ligue de l'enseignement, Francas, MJC, Missions locales).



*Plus de 65 opérateurs recensés*



*Près de 40 spécialisés dans le sport et l'animation*

*Une offre de services diversifiée, le plus souvent généraliste*



*Des associations bénévoles ou employeuses, des salariés, animateurs, jeunes, des sportifs de Haut niveau*

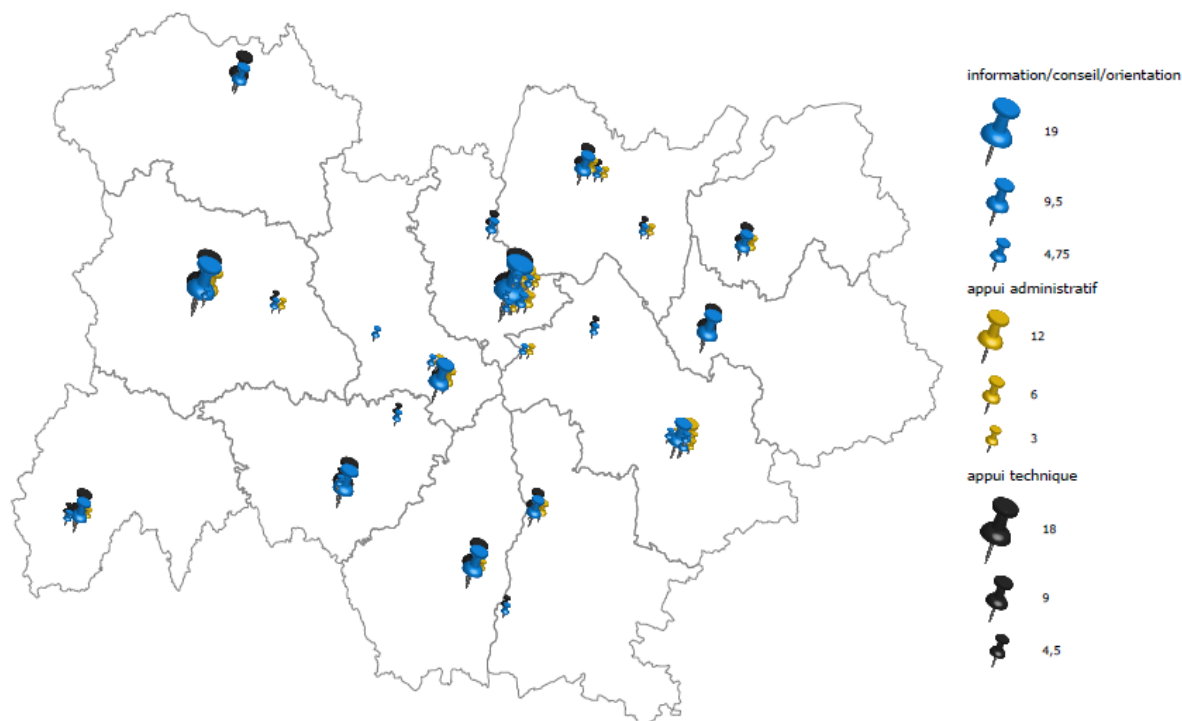
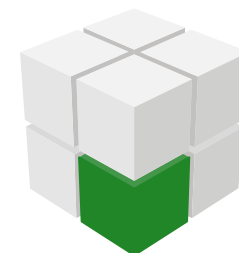


# Etat des lieux

## Focus sur les services en matière de FORMATION

### LA RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

Répartition des opérateurs par type de services en matière de formation



Une bonne couverture du territoire (avec des services présents dans tous les départements)



Des opérateurs de proximité (localement ou par département)



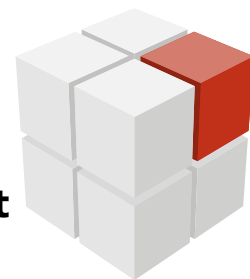
Un travail en réseau qui répond aux enjeux d'une bonne orientation

## Etat des lieux

### Focus sur les services en matière de FORMATION

#### DES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES

- ❑ Des opérateurs locaux nombreux, mais parfois difficilement identifiables.
- ❑ Des services parfois mal renseignés (niveau d'information ou de conseils).
- ❑ La multiplication des réseaux (présentant un risque de chevauchement, un manque de lisibilité sur leur cohérence, quelles connexions et mutualisation,...).



#### Points clés évoqués par les DDCCS (PP)

- Un **manque de formations de proximité** (Cantal, Haute-Loire), de **visibilité de l'offre** (Savoie, Puy-de-Dôme), la perception d'une **offre parfois concurrentielle** (Loire) et/ou des **formations peu adaptées** aux besoins des employeurs, notamment pour l'accueil (Allier) et l'encadrement de publics en difficulté (Rhône).
- Des **associations qui ne se saisissent pas des plans de formation et/ou financements** (méconnaissance, **manque de structuration**, pas de capacité de prise en charge des coûts, pas de moyen de remplacer les salariés,...) – (Puy-de Dôme, Allier, Ardèche).

# Formation : S1 : Information sur les droits, les dispositifs, les critères et les modalités de financement

<b>Principaux opérateurs</b>	<b>GUSA, OPCA (Unification...), CRIB (CDOS/CRIB et autres associations), Missions Locales (structures labellisées CEP par la loi pour donner une information générale sur toutes les formations et dispositifs)</b>
<b>Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information générale et personnalisée</li><li>- A distance avec des modalités diverses (entretiens téléphoniques, face à face, outils techniques)</li><li>- Implantation dans chaque département</li><li>- Moyens : fiches pratiques, temps de présentation sur les territoires,...</li></ul>
<b>Publics cibles</b>	Associations employeuses et non employeuses Salariés, jeunes, demandeurs d'emploi



Un service proposé dans chaque département

Une première information ou un premier niveau de conseil

Une forte demande liée à la complexité du droit, des dispositifs, des modalités de financements

Un premier niveau d'information et de conseil donné par le réseau des structures labellisées CRIB

Un **manque de lisibilité** lié à la diversité des opérateurs

Des questionnements sur la **disparité dans le profil** du service proposé

Des interrogations sur **l'actualisation des compétences** des intervenants

Des **associations qui ne saisissent pas les plans de formation et/ou financements** par méconnaissance, manque de structuration, manque de capacité de prise en charge des coûts de formations, difficulté de remplacement des salariés

# Formation : S2 : Information sur les diplômes (JS, CQP) et les voies d'accès (apprentissage, VAE, positionnement)

<b>Principaux opérateurs</b>	DRDJSCS, DDCS(PP), GUSA, Mouvement sportif, CRIB (CDOS/CRIB et autres associations de proximité), Francas, MJC, CRIJ, Missions Locales
<b>Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information générale et personnalisée</li><li>- Souvent à distance, mais parfois en proximité</li><li>- Moyens : entretien téléphoniques (occasionnellement en face à face), fiches, via les sites internet</li></ul>
<b>Publics cibles</b>	Associations employeuses et non employeuses Salariés, jeunes, demandeurs d'emploi



Certains opérateurs peuvent couvrir l'ensemble du service

Des services qui ne sont pas présents sur toute la région, mais compensée par une offre à distance

Une forte demande car une complexité pour les bénéficiaires de comprendre les filières sport animation (diversité des diplômes, méconnaissances des prérogatives,...)

Des **informations parcellaires** parfois limitées aux diplômes de responsabilité et/ou champ de compétences des opérateurs

Une actualisation sur les diplômes pas toujours assurée

Des **difficultés à comprendre le rôle d'aiguillage** entre les opérateurs



# Formation : S3 : Information sur l'offre de formation professionnelle initiale, continue et pour les bénévoles

Principaux opérateurs	CARIF, OPCA (Uniformalion...), DRDJSCS, DDCS(PP), GUSA, associations financées par le FDVA, CRIB (dont CDOS), Francas, Ligue de l'enseignement, Familles rurales, MJC, Missions locales
Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information générale et personnalisée</li><li>- Souvent à distance, mais parfois en proximité</li><li>- Moyens : entretien téléphoniques (occasionnellement en face à face), fiches, via les sites internet</li></ul>
Publics cibles	Associations employeuses et non employeuses Salariés, jeunes, demandeurs d'emploi



L'existence d'une offre de formation pour les salariés et les bénévoles

Une offre de formation proposée dans chaque département

Un aiguillage vers les opérateurs spécialisés (CARIF)

Une forte demande liée à un manque de compréhension de l'offre de formation professionnelle, ou au besoin de renforcement en formation continue pour une meilleure adaptation aux publics (sport adapté, sport santé)

Une **méconnaissance des différentes formations** offertes sur certains territoires (calendrier, organismes de formation,..)

Un **manque de formations de proximité** dans certains départements (Cantal, Haute-Loire), voire de visibilité de l'offre

Des interrogations sur la **cohérence de l'offre de formations**

Des **formations parfois peu adaptées** aux besoins des employeurs (en matière d'accueil et d'encadrement)

Un accès à la formation des bénévoles limité au **réseau d'appartenance** (offre CDOS pour les associations sportives affiliées ; offre autres associations financées par le FDVA à ses propres adhérents)

Un **manque de lisibilité** pour les associations sur l'offre de formation professionnelle (STAPS, MS, branche, Fédération,...)

Des interrogations sur les **connexions** entre les opérateurs, avec une absence de mutualisation de l'offre de formation (même pour l'offre CDOS)

Un marché fortement **concurrentiel**

# Formation : S4 : Aide administrative au montage des dossiers de prise en charge de formation, construction de plan de formation

<b>Principaux opérateurs</b>	<b>OPCA (Uniformalion...), GUSA, CRIB (CDOS, autres associations), Francas, Ligue de l'enseignement, CRIJ</b>
<b>Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un accompagnement personnalisé</li><li>- A distance et en proximité</li><li>- Une présence dans chaque département</li><li>- Moyens : dossiers, entretiens tel et face à face, réalisation de plans de formation adaptés</li></ul>
<b>Publics cibles</b>	Associations employeuses et non employeuses Salariés, jeunes, demandeurs d'emploi



Un service proposé par des opérateurs spécialisés en fonction des publics

Un **manque de lisibilité des opérateurs et des services** (organisation, point d'appui,...)

Des accompagnements (temps, moyens) très différents d'un département à l'autre

Des **associations qui méconnaissent les services** et possibilités d'accompagnement

# L'atelier Formation

## LES ENJEUX ÉVOQUÉS

- Le renforcement de la qualité de l'information (harmonisation du discours et fiabilité de l'information : un même message, un même langage, sans déperdition d'information).
- Une meilleure lisibilité des prérogatives et niveaux d'expertise des opérateurs, avec un niveau d'intervention à préciser pour favoriser l'aiguillage et valoriser la complémentarité des opérateurs (qualifier les niveaux d'information des opérateurs, valoriser les niveaux d'intervention en fonction des besoins : information de base/niveau d'expertise, spécialisation/polyvalence).
- L'impulsion d'une dynamique commune avec un partage de l'information pouvant s'appuyer sur les réseaux existants.
- Les moyens à utiliser/actualiser et/ou à créer (outils, rencontres, plateforme, base de données,...), à mutualiser.



# L'atelier formation

## INITIATIVE ET POINT DE VIGILANCE

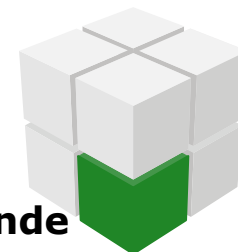


- **Initiative en cours de la part des CDOS qui s'attachent à recenser l'ensemble des formations proposées dans leur réseau afin de créer un catalogue qui sera accessible sur un site Internet (thématiques, calendrier, lieux,...).**
- **Point de vigilance : l'application du décret qualité au 30/06/17 risque de transformer le paysage de la formation : seuls les OF déclarés pourront ainsi bénéficier de financements de la part de l'Etat, Région et OPCA.**



# L'atelier Formation

## LES PROPOSITIONS



### **1/ Une démarche partenariale à mettre en place à l'échelle de la Grande Région qui repose sur :**

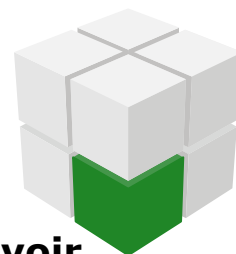
- Une connaissance fine du niveau d'expertise des opérateurs (organismes locaux et réseaux régionaux) pour chaque type de services (information/conseil/accompagnement) et publics cibles (salariés, bénévoles, jeunes).
- L'organisation de rencontres entre les opérateurs pour adopter un message commun, créer des liens et une dynamique partagée, identifier leurs besoins.
- L'organisation de rencontres avec les publics pour connaître leurs besoins et diffuser l'information.
- Un recensement des outils existants (plan de formation régional CROS/CDOS, Agenda PSL, Branche sport et autres catalogues de formation), voire des créations, mais dans une perspective de mutualisation (portail).

### **2/ La mise en relation des têtes de réseaux pour favoriser la connaissance sur l'offre de formation pour les bénévoles :**

- Créer des liens entre les Fédérations, ligues, CDOS grâce à la centralisation de l'information sur une plateforme/un portail permettant une meilleure visibilité.

# L'atelier Formation

## LES PROPOSITIONS



**3/ La création d'une base de données/un répertoire permettant d'avoir accès à un premier niveau d'information sur les prestataires et les organismes de formation (s'appuyant sur le décret qualité).**

**4/ La mise en place d'une entrée thématique des formations sur le catalogue des OF référencés.**

**5/ L'intégration sur le portail du CR de :**

- Un portail du bénévole du sport/animation comprenant un volet information/formation non qualifiante accessible au public (pour les employeurs, salariés/personnes),
- Un portail intranet accessible aux organismes pour favoriser les échanges entre les professionnels et la remontée d'information sur l'offre et les besoins.

## ETAT DES LIEUX

Les services de l'emploi

## Focus sur les services en matière d'EMPLOI

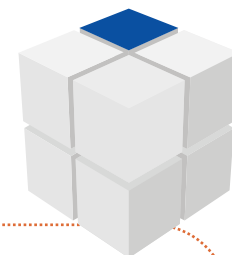
### L'OFFRE DE SERVICES

#### Les 5 principaux services (cf. détail ci-après) pour :

- ❖ Mieux connaître l'organisation des emplois (les contrats, les métiers, les dispositifs d'insertion, d'aide à l'emploi, la création, la mutualisation,...).
- ❖ Etre informé sur les offres d'emploi.
- ❖ Bénéficier d'une première information, d'un accompagnement pour consolider les associations employeuses et pérenniser les emplois
- ❖ Bénéficier d'un accompagnement pour la gestion salariale (gestion administrative, gestion de paie,...).
- ❖ Mutualiser des emplois (animateurs, fonctions supports).

#### Les opérateurs :

- ✓ Un nombre important de services/dispositifs/structures présents sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Des services proposés par des collectivités (DRDJSCS, DDCS, CR), l'Etat (Pôle Emploi, Direccte)... et le réseau associatif du sport et de l'animation.
- ✓ Une grande diversité d'opérateurs généralistes, mais un réseau spécialisé actif : PSL.



**Plus de 60 opérateurs recensés  
(dont 30 qui proposent un  
accompagnement technique)**



**Près de 35 spécialisés dans le  
sport et l'animation dont 20 dans  
l'accompagnement**

**Une diversité d'opérateurs  
(institutionnels, et acteurs  
associatifs) et spécialisés dans  
le sport**

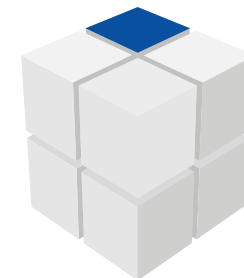


**Des associations  
majoritairement employeurs,  
salariés et demandeurs  
d'emplois**

## Focus sur les services en matière d'EMPLOI

### LA RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

Répartition des opérateurs par type de services en matière d'emploi



Des services présents dans une majorité de départements (mais pas partout pour l'appui administratif et technique)



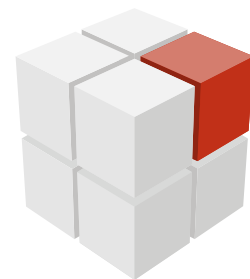
Des opérateurs départementaux ou régionaux avec une offre inégale



Des accompagnements proposés par PSL, des CDOS et autres GE

### **DES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES**

- ❑ **Peu d'opérateurs spécialisés localement.**
- ❑ **Un manque de visibilité sur le travail partenarial.**
- ❑ **Des bourses à l'emploi nombreuses et parfois pas actualisées.**
- ❑ **Des territoires peu ou pas pourvu d'accompagnement (et un département dépourvu de services spécialisés dans l'accompagnement technique-Cantal).**



#### **Points clés évoqués par les DDCS (PP)**

- Des **services jugés insuffisants en zone rurale.**
- **Des acteurs associatifs peu structurés et/ou professionnalisés.**
- Des **difficultés de mutualisation de l'emploi** en milieu rural (Puy-de-Dôme et Haute Loire).
- Des acteurs associatifs qui **méconnaissent** les dispositifs (emploi d'avenir, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, CUI-CAE) – (Puy-de-Dôme).
- Le besoin croissant **d'assistances juridiques** pour les associations employeuses qui font passer à des procès aux prud'hommes.

# Emploi : S1 : Information sur les contrats de travail, les dispositifs d'insertion/d'aide à l'emploi, la mutualisation

<b>Principaux opérateurs</b>	GUSA, DIRECCTE, DRDJSCS, DDCS(PP), CRIB (CDOS, PSL), têtes de réseaux, CRIJ, MJC, Missions locales
<b>Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information générale et personnalisée</li> <li>- A distance, et occasionnellement en proximité</li> <li>- Implantation dans chaque département</li> <li>- Moyens : entretiens téléphoniques et occasionnellement en face à face, présentations collectives sur territoires, fiches techniques</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Associations employeuses et non employeuses jeunes demandeurs d'emploi



Un service proposé dans chaque département

Une forte liaison entre information/conseil et gestion salariale

L'existence d'informations via les réseaux (ex : Familles rurales...)

L'existence de renvois entre opérateurs

Les CRIB répondent à des demandes émanant d'associations d'autres départements

Une forte demande d'information/conseil, notamment de la part des associations employeuses

L'ensemble du service n'est pas offert dans chaque département (notamment pour la mutualisation)

Des interrogations sur **l'exhaustivité de l'information**

La **fragilité financière** des opérateurs

Des services très différents fortement dépendants du profil des personnes occupant les postes (ancienneté, compétences techniques spécifiques...)

Des divergences de méthodes entre les opérateurs

Un **manque de compétences** pour des demandes trop pointues (demande de conseil spécifique à l'application d'une convention collective)

Des **opérateurs plutôt fléchés sport**, moins facilement identifiables pour les associations de l'animation

Les informations ne sont pas proposées par le même type de structure d'un département à l'autre (CRIB/CDOS, CRIB/profession sport, GUSA), ce qui ne facilite pas leur identification

Des interrogations sur **l'actualisation** des **connaissances** des opérateurs

# Emploi : S2 : Diffusion des offres d'emploi

<b>Principaux opérateurs</b>	<b>Pôle emploi, GUSA, PSL, CDOS, ligues et comités sportifs, CRIJ, MJC, Francas, Missions locales</b>
<b>Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information générale et personnalisée</li> <li>- A distance et occasionnellement en proximité</li> <li>- Implantation dans chaque département</li> <li>- Moyens : entretiens téléphoniques et occasionnellement en face à face, fiches</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	Associations employeuses Jeunes, demandeurs d'emploi



Un service proposé dans chaque département

La plupart des emplois sont pourvus via le réseau associatif sans besoin de diffuser les offres d'emploi

Existence de **conventions** de partenariat (ex : GUSA/Pôle emploi)

Dans l'ensemble, pas de forte difficulté pour pourvoir les offres d'emploi

Existence d'au moins une **vingtaine de structures** sur l'ensemble de la Grande Région proposant des offres d'emploi

Des offres d'emploi **incorrectes** sur

Des difficultés pour **mettre à jour** les offres (contenu, postes pourvus...)

Une multiplicité d'outils mais pas toujours performants et peu utilisés

Des difficultés pour identifier le bon opérateur pour diffuser l'offre (Pôle emploi, GUSA, PSL, CDOS, ligues et comités sportifs)

Une **insuffisance de collaboration entre les opérateurs**

Des outils en **doublon** (fiches métiers, vidéo...) et pas mis à jour

Une **insuffisance de mutualisation** des outils

Des **divergences d'information** entre les opérateurs

De nombreuses offres à temps partiel



# Emploi : S3a : Conseils spécialisés dans des domaines variés (juridiques, comptabilité, fiscalité, gestion salariale, payes, charges, assurances...)

Principaux opérateurs	CRIB (CDOS, PSL)
Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information générale et personnalisée</li><li>- A distance et occasionnellement en proximité</li><li>- Implantation dans chaque département</li><li>- Moyens : entretiens téléphoniques et occasionnellement en face à face, fiches, interventions ponctuelles d'experts, temps d'information collectifs, aiguillage vers des opérateurs spécialisés</li></ul>
Publics cibles	Associations employeuses et non employeuses



Un service proposé dans chaque département

Une **forte demande** qui répond à un besoin de professionnalisation

Une **bonne lisibilité des opérateurs** (même type d'opérateur dans chaque département)

Le **mouvement associatif Rhône-Alpes a engagé un travail de recensement des outils utilisés par les opérateurs**



La **multiplicité des domaines d'information** complique l'offre de services

Des organisations différentes d'un département à l'autre (cf réseau d'experts sur certains domaines, moyens utilisés...)

Des interrogations sur **l'aiguillage vers des opérateurs spécialisés** pour de l'information plus pointue sur les domaines

Des interrogations sur la **coopération entre opérateurs** (cf /différents profils)

Des **mutualisations insuffisantes** sur les moyens d'intervention (fiches, experts...)

Des intervenants aux **profils différents** (salariés, experts spécialisés, bénévoles...)

Des **services très différents** fortement dépendants du profil des personnes occupant les postes (ancienneté, compétences techniques spécifiques...)

Des divergences de méthodes entre opérateurs (téléphone, entretiens, réunion d'informations, interventions d'experts...)

# Emploi : S3b : Accompagnement sur mesure à la consolidation des associations employeuses (GRH, activités, mutualisation, organisation, modèle économique, diversification ressources financières...)

Principaux opérateurs	DLA
Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information personnalisée</li><li>- En proximité</li><li>- Implantation dans chaque département</li><li>- Moyens : diagnostic, accompagnement et suivi des associations, interventions d'experts sur des domaines spécialisés</li></ul>
Publics cibles	Associations employeuses



Un service proposé dans chaque département

Une **forte demande**

Une **bonne lisibilité** des opérateurs (DLA)

Une **inégalité de traitement sur la région** avec une forte mobilisation des DLA pour appuyer les associations du sport et de l'animation en Auvergne et peu en Rhône-Alpes

Un **coût important** pour couvrir l'ensemble des besoins mais des soutiens financiers pas assez nombreux et diversifiés (Etat, collectivités)

Des **inégalités d'aiguillage** vers ces DLA entre les départements

Des interrogations sur les opérateurs devant aiguiller vers les services proposés par les DLA et sur les procédures de ciblage des associations

Un **manque d'harmonisation sur les critères** d'aiguillage des associations vers les DLA entre les départements (ex : dans la Drôme, uniquement les associations ayant plus de 2 ETP)

# Emploi : S4 : Gestion salariale

Principaux opérateurs	Structures conventionnées « impact emploi » avec l'URSSAF (CDOS, PSL, MJC, Familles rurales, EPGV, amicale laïque, centres socio-culturels, associations éducation populaire...), 29 sur la Grande Région
Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagnement personnalisé</li><li>- En proximité (possibilité service à distance ?)</li><li>- Implantation dans chaque département</li><li>- Moyens : outils de gestion</li></ul>
Publics cibles	Associations employeuses



Un service proposé dans chaque département

Une multiplicité d'opérateurs permettant une **proximité** territoriale entre l'opérateur et l'association demandeuse

Une forte demande

**Le conventionnement avec l'URSSAF** gage de d'exigence sur la qualité du service proposé

Les entrées financières dues au label « impact emploi » essentielles à la survie d'un nombre conséquent d'opérateurs

Une très grande **hétérogénéité d'opérateurs** (sport, CS...)

Des **interrogations sur la coopération** entre les différents opérateurs

Des rapports très inégaux entre le nombre d'opérateurs « impact emploi » et le nombre d'associations d'un département à l'autre

Le logiciel sur la déclaration sociale nominative qui devait simplifier le travail a en fait triplé le **temps de travail** pour assurer le service

Une **tarification** imposée par l'URSSAF avec une limitation à 15 euros par feuille de paye (mais qui correspond souvent à la réalité financière des bénéficiaires du service)

# Emploi : S5 : Mise à disposition de personnels

Principaux opérateurs	PSL, GE
Descriptif service (niveau d'information, accessibilité, utilisation, moyens,...)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagnement personnalisé</li><li>- En proximité (possibilité service à distance)</li><li>- Implantation dans chaque département sauf le Cantal (projet de création PSL)</li><li>- Moyens : mise à disposition d'animateurs et de salariés en fonction support</li></ul>
Publics cibles	Associations employeuses (souvent demandeuses ponctuellement d'animateurs)



Un service proposé pratiquement sur l'ensemble de la Grande Région

Une bonne lisibilité des opérateurs

Une collaboration entre les opérateurs (réseau PSL)

Des **départements non couverts** par ce service

Des interrogations sur la **connaissance des opérateurs** par les structures susceptibles d'être demandeuses

Des interrogations sur les **coopérations** des opérateurs PS entre Auvergne et Rhône Alpes

# L'atelier Emploi

## LES ENJEUX ÉVOQUÉS

- La viabilité économique des opérateurs existants (consolider l'assise financière des opérateurs qui donnent une information sur l'organisation des emplois et ceux qui accompagnent à la gestion salariale).
- La nécessaire actualisation et/ou la montée en compétences des intervenants.
- Le développement des liens et des connexions entre les opérateurs en s'appuyant sur les coordinations existantes et les réseaux locaux.



## DEUX INITIATIVES

- L'expérimentation par le CDOS Isère et Profession sport Isère pour la création d'un GE qui réponde à des demandes de personnels pour les structures commerciales (diversification de l'offre et des ressources financières).
- La démarche PMAE (petites et moyennes associations employeuses) qui regroupe des acteurs de l'accompagnement associatif (le Mouvement associatif Rhône-Alpes, la délégation régionale du RNMA et la CRESS RA) afin de travailler avec les acteurs de l'accompagnement en Auvergne-Rhône-Alpes sur le soutien à l'emploi associatif de qualité. Une démarche qui propose aux acteurs de l'accompagnement un espace régional d'échanges et d'interconnaissance pour structurer l'offre d'accompagnement.

## LES PROPOSITIONS



### **1/ Les services pour connaître l'organisation des emplois :**

- Développer les coordinations entre opérateurs en s'appuyant notamment sur celles déjà existantes.
- Assurer l'actualisation des compétences des intervenants.
- Clarifier les rôles des différents opérateurs.

### **2/ Les services pour connaître les offres d'emploi :**

- Appuyer les bourses à l'emploi à un service d'appui à la consolidation de l'emploi (cf : nombreux temps partiels).
- Mieux identifier les zones de tension (ex : territoire rural profond, discipline sportive très technique, activités saisonnières...) afin de mieux pouvoir les traiter.

# L'atelier Emploi

## LES PROPOSITIONS



### **3/ Les services pour une première information, un accompagnement :**

- Améliorer la montée en compétences des intervenants des opérateurs.
- Recenser et partager les outils techniques d'information des opérateurs.
- Permettre aux associations ciblées d'accéder à un accompagnement technique (via les DLA) sur l'ensemble de la région Auvergne – Rhône – Alpes.

### **4/ Les services qui proposent un accompagnement pour la gestion salariale:**

- Faciliter l'utilisation du logiciel sur la déclaration sociale nominative (DSN) par des formations spécifiques.

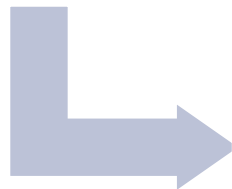
### **5/ Les services qui proposent une mise à disposition du personnel :**

- Adapter la mise à disposition des personnels en fonction des besoins locaux.
- Pouvoir élargir l'offre de ce service à des structures commerciales.
- Mettre à disposition des éducateurs sportifs et socio-culturels pour chaque opérateur.

# Pistes pour l'amélioration de la coordination

## Des propositions transversales et enjeux associés

**Lisibilité/Qualité des services**



**Accessibilité/Proximité des services**



**Liens/Connexions entre les opérateurs**



## LISIBILITÉ ET QUALITÉ DES SERVICES

- ❑ **Proposition** : la connaissance fine des rôles, prérogatives et niveaux d'expertise de chacun (niveaux d'information/formation, expertise, spécialisation/polyvalence)  
**Enjeux** : fiabilité de l'information, orientation vers les services spécialisés et prise en compte des besoins locaux, harmonisation de la cohérence entre les services
  
- ❑ **Proposition** : la création d'une base de données/référencement d'opérateurs/prestataires/OF... et l'incitation à la remontée et actualisation des informations (ex : site CARIF)  
**Enjeux** : centralisation et mutualisation de l'information sur les organismes et services proposés, meilleure visibilité pour les acteurs
  
- ❑ **Proposition** : le renforcement des compétences des intervenants (en particulier pour l'accompagnement à la gestion salariale des associations employeuses)  
**Enjeux** : fiabilité de l'information, renforcement de la qualité des services d'accompagnement
  
- ❑ **Proposition** : amélioration de la communication sur les services proposés par les Fédérations, ligues et comités en direction de leurs clubs  
**Enjeux** : meilleure connaissance des services proposés par les têtes de réseau

## ACCESSIBILITÉ / PROXIMITÉ DES SERVICES

- ❑ **Proposition** : recensement des besoins des publics (notamment en formation)  
**Enjeux** : garantir une adéquation entre l'offre et la demande (en particulier pour les salariés des associations employeuses)
  
- ❑ **Proposition** : identification des zones de tensions en matière d'emploi à partir des diagnostics territoriaux des services de l'Etat (Directe, Pôle Emploi, BMO)  
**Enjeux** : partage des offres d'emploi et mieux y répondre
  
- ❑ **Proposition** : communication sur l'offre de services existante (organisation de rencontres entre les opérateurs et les publics)  
**Enjeux** : mieux communiquer sur les services d'accompagnement administratif et technique
  
- ❑ **Proposition** : développement des services à l'échelle locale  
**Enjeux** : favoriser l'accompagnement technique et la mutualisation du personnels permanents ou saisonniers
  
- ❑ **Proposition** : soutien aux opérateurs associatifs (consolidation financière, communication/valorisation des services, mise à disposition de personnels, matériel) pour  
**Enjeux** : assurer la qualité et pérennisation des services proposés en réponse à une forte demande

## LIENS ET CONNEXIONS ENTRE LES OPÉRATEURS

- ❑ **Proposition** : mise en relation des têtes de réseaux et l'appui sur les coordinations existantes pour partager l'information sur l'offre mais aussi sur la demande  
**Enjeux** : partage de l'information sur l'offre et sur les besoins, adaptation de l'offre
  
- ❑ **Proposition** : clarification des aiguillages nécessaires vers les opérateurs spécialisés (harmonisation des critères, structure, référent, modalités d'accès, calendrier, coordonnées)  
**Enjeux** : renforcement de l'orientation et harmonisation des pratiques
  
- ❑ **Proposition** : centralisation de l'information sur un portail/une plateforme à l'échelle de la Grande Région impliquant des moyens humains, financiers et techniques dédiés  
**Enjeux** : mutualisation et communication sur l'offre pour les acteurs locaux
  
- ❑ **Proposition** : recensement, amélioration, utilisation et mutualisation des outils existants  
**Enjeux** : partage des outils existants
  
- ❑ **Proposition** : organisation de rencontres entre les opérateurs au niveau local et régional (cf démarche PMAE), animation à l'échelle régionale  
**Enjeux** : pérennisation de la dynamique engagée, réponse au besoin d'échanges et de partage, animation des opérateurs/dispositifs au niveau de la Grande Région